

# **33ème RALLYE TOUT TERRAIN "PLAINES ET VALLEES"**

24, 25 et 26 Novembre 2006

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE CHAMPIONNAT DE NORMANDIE TROPHEE DES VOITURES TOUT TERRAIN DE SERIE CHALLENGE 2 LITRES, 2 ROUES MOTRICES TROPHEE DES COPILOTES**

### **REGLEMENT PARTICULIER**

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

#### **PROGRAMME ET HORAIRES DU RALLYE :**

- **Parution du règlement et ouverture des engagements :**

Lundi 23 octobre 2006 à 9h00

- **Clôture des engagements :**

Jeudi 16 novembre 2006 à minuit

- **Disponibilité du road-book :**

Jeudi 23 novembre 2006 à partir de 9h00

Café Restaurant « Chez Mireille »

1, route de Damville – Saint-André-de-l'Eure Tel : 02 32 37 31 31.

- **Reconnaisances :**

Jeudi 23 et vendredi 24 novembre 2006 de 9h00 à 17h00

Seuls les motos et les quads homologués sont autorisés

- **Vérification des documents et des voitures :**

- Vendredi 24 novembre 2006

Vérification des documents de 16h30 à 18h45 :

Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

Vérification des voitures de 16h45 à 19h00 :

Rue du Chanoine Boulogne à Saint-André-de-l'Eure

Mise en Parc Fermé des voitures vérifiées.

Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

- Samedi 25 novembre 2006

Vérification des documents de 7h00 à 7h20 :  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

Vérification des voitures de 7h10 à 7h30 :  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

- **1ère réunion du Collège des Commissaires Sportifs :**

Samedi 25 novembre 2006 à 7h15  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

- **Publication des équipages admis au départ et de l'ordre et heures de départ de la 1ère étape :**

Samedi 25 novembre 2006 à 8h00  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

- **Briefing :**

Samedi 25 novembre 2006 à 8h30  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

- **Départ du 1er concurrent :**

Samedi 25 novembre 2006 à 9h00  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

- **Publication des résultats partiels :**

- A l'issue de la 1ère section :

Samedi 25 novembre 2006 à 12h30  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure  
Publication de l'ordre et de l'heure de départ de la 2ème section

- A l'issue de la 1ère étape :

Samedi 25 novembre 2006 à 22h00  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure  
Publication de l'ordre et de l'heure de départ de la 2ème étape

- **Arrivée du 1er Concurrent au parc fermé :**

Dimanche 26 novembre 2006 à 15h59  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

- **Publication des résultats du rallye :**

Dimanche 26 novembre 2006, 30 minutes après l'entrée du dernier concurrent.  
Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure

- **Remise des prix**



Equipe n°2 :

Responsable :	Mr Fabrice OUDART	Licence n°8912
Adjoint :	Mr Sylvain MONNIER	Licence n°8636
Responsable de la Sécurité :	Mr Robert SCHOIRFER	Licence n°7316
Médecin Chef :	Docteur J.P MORIN (Médecin commandant du service départemental d'incendie)	
Commissaire Technique Délégué FFSA :	Mr Serge LARQUEY	
		Licence n°8454
Commissaires Techniques :	Mr François MOUSSEAU	
		Licence n°5115
	Mr Jean Louis AUBLE	Licence n°4592
	Mr Alain LOUIS	Licence n°15760
	Mr Alain FRELAND	Licence n°48045

Chargés des Relations avec les Concurrents :

Mr Gérard BRAU	Licence n°1394
Mr Thierry COLIGNEAUX	Licence n°8468

Chargés des Relations avec la Presse :

Mr Christian RAULET	Licence n°20609
Mr Daniel LEMARIE	Licence n°20425

### **1.2p. ELIGIBILITE**

Le 33ème Rallye National tout-terrain "Plaines et Vallées" compte pour le Championnat de France des Rallyes tout-terrain, le Championnat de la Ligue de Normandie des Rallyes tout-terrain, le Trophée des Pilotes de voitures de série, le Challenge 2 litres, 2 roues motrices et le Trophée des Copilotes.

### **1.3p. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu :

- Le vendredi 24 novembre 2006 de 16h30 à 19h00 à Saint-André-de-l'Eure : Ets EUROVIA pour la vérification des documents et Rue du Chanoine Boulogne pour la vérification des voitures,
- Le samedi 25 novembre 2006 de 7h00 à 7h30 à Saint-André-de-l'Eure : Ets EUROVIA.
- Les concurrents devront se présenter au contrôle administratif avec **l'original et une copie** des licences, carte grise et permis de conduire.

Les vérifications finales éventuelles seront effectuées :

Au Garage Tristan (Renault) - Saint-André-de-l'Eure  
Tarif horaire de la main d'œuvre : 45 € T.T.C.

### **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

### **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1p. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS**

**3.1.5p.** Toute personne qui désire participer au 33ème Rallye National tout-terrain "Plaines et Vallées" doit adresser au siège de :

l'A.S.A.C.A

31, avenue Winston Churchill

27000 EVREUX - Tel / Fax : 02 32 38 18 93

la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le jeudi 16 novembre 2006, minuit (cachet de la poste faisant foi).

**3.1.10p.** Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum.

**3.1.11.1p.** Les droits d'engagement sont fixés :

a) avec la publicité facultative des organisateurs : 420 €.

b) sans la publicité facultative des organisateurs : 840 €.

**3.1.12p.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les versements doivent être libellés à l'ordre de l'A.S.A.C.A.

### **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

#### **4.1p. VOITURES AUTORISEES**

Conforme au règlement technique des rallyes tout-terrain FFSA.

#### **4.2 1p. Pneumatiques**

Conforme au règlement des rallyes tout-terrain FFSA.

#### **4.3p. ASSISTANCE**

Pour la tranquillité des riverains et le respect des villages traversés, il est interdit de faire de l'assistance en dehors des parcs d'assistance.

Pour se rendre sur ces parcs, les assistances devront obligatoirement suivre les itinéraires décrits dans le "road-book assistance".

Les assistances sont tenues de nettoyer leur emplacement après chaque intervention sur les voitures afin de laisser la place occupée exempte de toute trace (boue ou autre).

#### **4.3.2.3p Limitation de changement de pièces**

Conforme au règlement des rallyes tout-terrain FFSA.

### **ARTICLE 5P. PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire est : EUROVIA,

Si besoin, la publicité facultative sera communiquée par un additif au présent règlement particulier..

### **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

#### **6.1p. DESCRIPTION**

Le 33ème Rallye tout-terrain "Plaines et Vallées" représente un parcours de 314,4 kms Il est divisé en 2 Etapes et 6 Sections.

Il comporte 13 Epreuves Spéciales d'une longueur totale de 109 kilomètres.

Les Epreuves Spéciales sont :

E.S : La Grande Vallée : 3.080 km

E.S : Ezy sur Eure : 10.720 km

E.S : Merrey : 6.080 km

E.S : Francheville : 9.100 km

E.S : Saint André : 9.410 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "Itinéraire".

## **6.2p. RECONNAISSANCES**

Les reconnaissances pédestres et VTT sont libres à partir du lundi 20 novembre 2006. Les reconnaissances en motos et quads **homologués** sont autorisées de 9h00 à 17h00, les jeudi 23 et vendredi 24 novembre 2006.

**6.2.6p** Si les conditions climatiques le permettent, une reconnaissance, en convoi encadré par des véhicules de l'organisation, aura lieu le vendredi 24 novembre 2006.

Le rendez-vous est fixé à 9 heures Ets EUROVIA à Saint-André-de-l'Eure.

En dehors de ce convoi, les reconnaissances en voiture sont interdites. Toute présence d'un véhicule d'assistance ou d'accompagnement d'un concurrent sur une ES entraînera l'application des sanctions prévues au règlement des rallyes tout-terrain à l'encontre du concurrent concerné.

## **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE**

### **7.2p. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES**

#### **7.2.11p Les signes distinctifs des Commissaires sont :**

- Commissaires de route : Baudriers réfléchissants et badges indiquant la fonction,
- Chefs de poste : Baudriers réfléchissants et badges indiquant la fonction.

#### **7.3.11p Pénalisations :**

- Retard au CH : 10'' par minute ou fraction de minute.
- Avance au CH : 1' par minute ou fraction de minute.
- Non respect des cultures constaté par un commissaire :

1ère infraction : 1 minute

2ème infraction : Hors Course.

- Infraction aux règles des reconnaissances :

1ère infraction : 5 minutes et 160 €

2ème infraction : Interdiction de prendre le départ.

## **ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPELS**

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

## **ARTICLE 9P. CLASSEMENT**

Conforme au règlement standard des rallyes tout-terrain F.F.S.A.

## **ARTICLE 10P. PRIX - COUPES**

### **PRIX EN ESPECES :**

<b>Scratch</b>	<b>Groupe T1</b>	<b>Groupe T2</b>	<b>Groupe T1B</b>	<b>Groupe T1A5</b>	<b>Classes</b>
1er	880,00 €	700,00 €	200,00 €	800,00 €	120,00 €
2ème	640,00 €	600,00 €	150,00 €	650,00 €	100,00 €

3ème	480,00 €	400,00 €	50,00 €	500,00 €	80,00 €
4ème	400,00 €			350,00 €	
5ème	320,00 €			250,00 €	
6ème	240,00 €			150,00 €	
7ème	160,00 €			100,00 €	
8ème	120,00 €			50,00 €	
9ème	100,00 €				
10ème	80,00 €				

**Hors Scratch Groupe T1A4**

1er	300 €
2ème	200 €

Les prix de groupe seront distribués s'il y a au moins 3 partants dans le groupe.

Les prix de classe seront distribués sil y a au moins 3 partants dans la classe.

**Prix spécial scratch, ES n°7 Meroy : 200.00€, ES n°13 Saint André : 200.00€**

En cas d'ex æquo, le prix sera attribué selon le meilleur temps du passage précédent de l'ES concernée (ES n°5 pour Meroy et ES n°11 pour Saint André).

**COUPES :**

- Une coupe aux 12 premiers du classement scratch ;
- Une coupe au premier de chaque groupe ;
- Une coupe au premier de chaque classe ;
- Une coupe au premier Equipage féminin ;
- Une coupe au 1er équipage étranger ;
- Une coupe pour chaque Equipe de Commissaires ;

Elle sera attribuée par tirage au sort.

**REMISE DES PRIX**

La remise des prix se déroulera le dimanche 26 novembre 2006, à 19h00, au Foyer Communal de Saint-André-de-l'Eure.